

# LE RÔLE DE LA FORMATION DANS LE MÉTIER DE BIBLIOTHÉCAIRE POUR ENFANTS

*par Christine Péclard et Marie-Laure Gestin\**

*La formation est essentielle pour la constitution et l'affirmation d'une identité professionnelle. Montrant l'importance du rôle qu'elle a joué, dès l'origine, pour le métier de bibliothécaire pour enfants, Christine Péclard et Marie-Laure Gestin soulignent les risques des insuffisances actuelles de la formation.*

**E**n matière de formation, il n'est pas anodin de rappeler que, dès l'origine, elle fut associée à la notion de professionnalisme.

La nécessité d'assurer une formation spécifique pour les bibliothécaires pour enfants s'est fait jour en France, dès les débuts de l'Heure Joyeuse, en 1924.

À part l'École Américaine de Bibliothécaires<sup>1</sup>, créée en 1923, qui consacrait 35 heures de cours et de travaux pratiques aux bibliothèques et à la littérature pour enfants, ni le

Diplôme Technique de Bibliothécaires (institué en 1932), ni la formation dispensée par l'Institut Catholique (créée en 1935) n'assuraient d'enseignement dans ce domaine.

Après la fermeture de l'École Américaine en 1929, la bibliothèque de l'Heure Joyeuse fut la seule à proposer une formation pour les bibliothécaires de jeunesse.

Entre 1930 et 1965, elle assura des stages d'un trimestre comportant 35 heures de cours et 220 heures de T.P. Bibliothéconomie : catalogue, animation, choix de livres et ana-

\* Christine Péclard est responsable de la bibliothèque-discothèque Glacière (Paris XIII), Marie-Laure Gestin est responsable de la bibliothèque jeunesse Brochant (Paris XVII).

1. École Américaine de Bibliothécaires : 10 rue de l'Élysée - 75008 Paris, créée en 1923 par le CARD (Comité américain des régions dévastées) à l'instigation d'Ernest Coyecque et d'Eugène Morel, et fermée en 1929, faute de crédits.

lyses étaient au programme et constituèrent la base du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB) Jeunesse, lorsque Marguerite Gruny s'en vit confier l'organisation par Julien Cain<sup>2</sup>, à sa création en 1954.

Marguerite Gruny revendiquait hautement la spécificité du métier de bibliothécaire pour enfants : « La profession de bibliothécaire pour enfants est à la fois une vocation et un métier : vocation parce qu'elle implique l'amour de l'enfance et les aptitudes naturelles à s'en occuper ; métier, parce qu'elle exige la culture de ces aptitudes et la technicité nécessaire à tout travail dans une bibliothèque ». <sup>3</sup>

Jusqu'en 1965, l'Heure Joyeuse continua d'assurer ces stages, dont bénéficièrent en 1958, Geneviève Patte et Isabelle Jan.

À partir de 1965, sous la direction de Geneviève Patte, La Joie par les livres reprit et amplifia la triple mission de l'Heure Joyeuse, à la fois bibliothèque pilote (Clamart), centre de documentation et centre de formation : parallèlement à la préparation du CAFB, le secteur pédagogique de La Joie par les livres organisait des cycles de conférences, des stages de formation initiale ou de formateurs.

Pendant près de 40 ans, des générations de bibliothécaires ont acquis les bases de leur métier en suivant la préparation du CAFB et sa spécialisation en littérature de jeunesse, promue au rang de discipline grâce aux travaux d'universitaires comme Marc Soriano, Jean Perrot et bien d'autres.

Pourvus d'un diplôme reconnu dans toute la France, ils étaient dotés d'outils de réflexion et d'analyse par rapport à la production.

Formés par des professionnels exigeants et passionnés, qui avaient su transmettre

l'amour de leur métier, le respect des livres pour enfants et des jeunes lecteurs, ils ont participé dans l'enthousiasme au développement des bibliothèques pour la jeunesse.

### **Mais aujourd'hui ?**

Force est de constater que ce bel enthousiasme s'est tari et que nous assistons à une crise de motivation (et par conséquent de recrutement) sans précédent, depuis la suppression du CAFB en 1993.

Au risque d'être taxées de nostalgiques du CAFB, il faut bien se rendre à l'évidence : la disparition de ce diplôme, et surtout de la formation qu'il sanctionnait, a entraîné une déqualification des bibliothécaires pour la jeunesse récemment recrutés et un essoufflement des professionnels chargés de les former sur le terrain.

D'une part en précipitant la perte de références communes qui fondent une identité professionnelle : cette formation était sans doute inégale selon les centres de préparation, mais elle avait au moins l'avantage de signaler les auteurs et les illustrateurs incontournables, ainsi qu'un certain nombre de repères chronologiques qui s'imposaient comme références sur tout le territoire national.

Des bibliothécaires de toute la France participaient à l'élaboration des programmes, gage d'un certain consensus au niveau de l'ensemble de la profession, et témoignage d'une culture commune.

La disparition du CAFB n'a fait qu'aggraver les inégalités entre les régions plus ou moins bien dotées en centres de formation (IUT métiers du livre) et a entraîné une remise en cause du caractère universel de certaines références que les professionnels avaient déjà eu du mal à légitimer par rapport au grand public.

2. Julien Cain, administrateur de la BN, était à la tête de la Direction des Bibliothèques de France, créée en août 1944. La DBF transforma le DTB en DSB (Diplôme Supérieur de Bibliothécaires) en 1950, et créa parallèlement un diplôme plus orienté vers la lecture publique, le CAFB.

3. In : Rapport annuel d'activité : 1928-1929, p.21.

D'autre part en mettant en péril la solidité des connaissances sur la littérature de jeunesse, base du métier, qui repose sur la possibilité de comparer les livres, de les situer, bref de connaître non seulement l'actualité mais aussi l'histoire des livres pour enfants.

En matière de littérature de jeunesse, la notion de conservation et de transmission du patrimoine est assez récente.

Des auteurs et des illustrateurs remarquables, mais également des éditeurs particulièrement innovants ont marqué le paysage éditorial et continuent à influencer les créateurs contemporains.

Cependant, certaines maisons d'éditions trop audacieuses pour l'époque (Harlin Quist) ou d'un militantisme très marqué par son temps (Éditions Des Femmes) ont connu une vie éphémère... d'où la nécessité de conserver des traces de l'évolution de la littérature de jeunesse. Or cette nécessité de conserver s'accompagne d'une exigence non moins grande de transmettre.

Les fonds patrimoniaux, en effet, jouent un rôle déterminant dans la formation qui ne peut se dispenser d'une étude historique de la littérature à côté de l'analyse littéraire, sociologique et économique de la production.

Certes, la valeur de certains ouvrages, en terme de bibliophilie, nécessite de prendre des précautions pour leur consultation. Mais il est indispensable de pouvoir comparer des rééditions aux originaux pour en déterminer l'intérêt.

La forme matérielle du livre (son format, le choix du papier, la qualité de la reprographie) a également son importance, indépendamment de la qualité graphique des illustrations ou de l'originalité du texte, perceptibles dans des reproductions.

En effet, certains éditeurs ne prennent aucun risque à exploiter leur fonds de commerce sans respecter l'édition originale (par exemple, la réédition des *Fables de La Fontaine* illustrées par Félix Lorient ou la série

de *Babar* chez Hachette), alors que d'autres maisons moins solides s'exposent à de graves déconvenues (par exemple, les Éditions Corentin rééditant les contes traditionnels et les classiques de la littérature anglaise, illustrés par Arthur Rackham et Edmond Dulac, qui se sont très mal vendus parce qu'ils n'ont pas bénéficié de la promotion qu'ils auraient mérité).

Heureusement, bien des œuvres épuisées depuis longtemps ont été revu le jour grâce à la collaboration d'éditeurs et de bibliothécaires également soucieux de préserver des chefs-d'œuvre de l'oubli (collection « Aux couleurs du temps » aux Éditions Circonflexe, qui bénéficient du conseil éditorial de La Joie par les livres).

C'est avec bonheur que l'on voit resurgir les Éditions Harlin Quist qui ont suscité tant de controverses dans les années 70 (apparition de thèmes considérés comme tabous : mort, sexualité, contestation des méthodes éducatives et de l'autorité parentale...) tout comme la réédition chez Actes Sud Junior des albums d'Adela Turin, parus aux Éditions Des Femmes en plein féminisme militant.

Mais il est indispensable de pouvoir resituer ces œuvres dans leur contexte...

Comment juger les dernières œuvres de Christian Bruehl et sa nouvelle maison Être éditions, si l'on ne connaît pas son parcours depuis le début du *Sourire qui mord*, issu du « Collectif pour un autre merveilleux », créé en 1968 (date hautement symbolique) jusqu'à sa disparition en 1997 ?

Comment juger de la pertinence de certaines rééditions quand on ne connaît pas l'original ? (par exemple *La Chasse à l'ours*, d'Helen Oxenbury, dont le texte rythmé de la première édition chez Ouest-France perd de son caractère jubilatoire dans la nouvelle traduction à L'École des loisirs).

Comme nous y invite Geneviève Patte : « Lire abondamment des livres de différents genres, les comparer entre eux, aide certai-

nement beaucoup à dégager ce qui émerge, ce qui est riche, et à écarter ce qui n'est que formule interchangeable et banale. Une manière d'enrichir les comparaisons est d'y inclure les œuvres qui ont passé l'épreuve du temps, les classiques ».<sup>4</sup>

La méconnaissance des « classiques » peut en effet aboutir à des contresens absurdes : ainsi ce jeune collègue recruté par voie de concours administratif, sans aucune formation initiale en matière de littérature enfantine, se révoltait devant la réédition en facsimilé de l'ouvrage de Job consacré à Jeanne d'Arc, qu'il prenait pour une parution récente, émanant du Front National. Cela dit, il ne se trompait pas sur le caractère revanchard et nationaliste de l'œuvre de Job, ni sur l'intérêt relatif de rééditer cet ouvrage pour les enfants d'aujourd'hui !

Là encore il est bon de se référer à Geneviève Patte : « La notion de classique est une notion délicate. Elle serait inutile et négative si elle conduisait à ériger certaines œuvres en monuments sacro-saints. Le classique est simplement une sorte d'aune à laquelle on peut mesurer les livres que l'on découvre. Mais sa valeur, en tant que telle, est perpétuellement à vérifier en fonction des réactions des enfants. L'œuvre a peut-être vieilli, elle n'intéresse peut-être plus les enfants d'aujourd'hui. »<sup>5</sup>

En effet, comment juger du caractère innovant de certaines créations contemporaines si on ne peut les comparer à leurs illustres prédécesseurs ? Comment forger un esprit critique, déterminer des critères de sélection rigoureux sans une bonne connaissance de la littérature de jeunesse à laquelle comparer la production inflationniste actuelle ? (si les bibliothécaires des années 70-80 avaient le sentiment de maîtriser la production, cela s'avère impossible aujourd'hui).

Seule une vue d'ensemble de la production permet de prendre ses distances par rapport à des phénomènes de mode. Les collections type « chair de poule » qui ont succédé à la vogue des « livres dont vous êtes le héros », connaîtront-elles une existence aussi éphémère ?

La formation est aussi ce qui permet à une profession d'être reconnue comme telle à l'extérieur et lui assure sa légitimité : la disparition d'une qualification professionnelle reconnue entraîne donc une fragilisation inquiétante du métier.

C'est grâce à leur professionnalisme que les bibliothécaires pour la jeunesse ont pu résister aux tentatives de censure qui se sont exercées à l'encontre de la littérature enfantine dans les années 86-87, en faisant preuve de leur grande exigence dans le choix des livres acquis en bibliothèque auprès de l'administration, des élus et des parents.

Sans parler des municipalités gérées par le Front National, qui n'ont cure de professionnalisme, on peut se demander si de telles tentatives de censure n'aboutiraient pas plus facilement aujourd'hui.

Les enjeux de la lecture publique sont progressivement perdus de vue par des équipes où les contrats précaires se substituent de plus en plus aux professionnels.

Comment demander à des personnels sans formation, sans sécurité d'emploi, et mal payés, de s'investir dans leur travail ?

Peut-on exiger qu'ils lisent des livres pour enfants, ce qui est le b.a. ba de notre métier ? Leur situation de personnel non spécialisé favorise une apparente polyvalence qui pourrait être intéressante si elle s'accompagnait d'une réelle formation et d'un échange entre sections. Cela pourrait permettre l'abolition des cloisonnements et faciliterait le passage des usagers d'une section à l'autre.

4. Geneviève Patte : *Laisser les lire ! : les enfants et les bibliothèques*. Éditions Ouvrières, Collection Enfance heureuse, 1987, p.111.

5. Idem, p.111.

Mais la polyvalence dans les équipes peut faire des ravages si elle aboutit à nier la spécificité du travail des discothécaires ou des bibliothécaires pour la jeunesse, ce qui équivaut à réduire les différents métiers à leur plus petit dénominateur commun : le prêt et le rangement de documents. C'est faire fi du conseil à l'usager qui est la base de notre métier.

Bannir toute forme de reconnaissance du travail en bibliothèque pour la jeunesse est le plus sûr moyen de décourager les rares professionnels qui subsistent.

Il est paradoxal de constater la déqualification des bibliothécaires pour la jeunesse à un moment où le travail remarquable qu'ils ont fourni pendant des années porte ses fruits dans les milieux de l'Éducation Nationale et des professionnels de la petite enfance.

« Si l'école s'est mise tardivement à reconnaître le livre pour enfants comme une possibilité de plus dans la didactique, si les enseignants ont été, de l'avis des autres professionnels, lents dans leur appréhension du phénomène, aujourd'hui le pas est franchi. La littérature pour la jeunesse fait partie du bagage des enseignants et elle est inscrite comme telle au programme des écoles normales d'instituteurs » nous disait déjà Isabelle Jan en 1988<sup>6</sup>.

Alors que les IUFM et les écoles d'éducateurs de jeunes enfants proposent une formation approfondie sur la littérature de jeunesse, que les formations de libraires intègrent à leur programme des cours sur l'histoire de la littérature enfantine et font pour cela appel à des bibliothécaires, les concours de recrutement de bibliothécaires n'exigent plus aucune spécialisation dans ce domaine. On peut d'autant plus le déplorer que la préparation organisée à l'occasion des concours ou examens de bibliothécaires apportaient à tous une formation initiale dont on percevait les effets au quotidien dans les équipes.

Avec la perte d'une culture commune, cette profession qui a eu du mal à être reconnue et à prouver sa compétence face à des institutions légitimées, risque de subir une nouvelle dévalorisation.

Puisque le constat suivant s'impose : le manque de formation entraîne un manque de motivation qui débouche sur une crise du recrutement, on peut tenter d'inverser la formule en restaurant la formation et en assumant la nécessaire spécificité de chaque profession. « Qui dit spécialisation dit formation »<sup>7</sup> estime Isabelle Jan, qui nous rappelle encore que « l'intérêt pour le travail et le dévouement ne supplée pas à tout »<sup>8</sup>. ■

6. Isabelle Jan : *Les Livres pour la jeunesse : un enjeu pour l'avenir*. Sorbier, 1988, p.23.

7. Idem, p.22.

8. Idem, p.125.